

FORMATIONS RGPD BLOCKPROOF

En tant qu'employeur, vous envisagez de désigner une personne de votre organisme en tant que DPO ou Référent DPO interne ou encore Coordinateur-RGPD ? Il lui faut des outils de réussite dans ses missions ? Bénéficiez de l'une de nos formations sur étagère répondant à vos besoins.

CATALOGUE DE FORMATION






COMMENT ?

NOS FORMATIONS

Téléchargez le catalogue des Formations

- A distance (synchrone)
- Intra, Inter
- De 7 H à 30 H maximum réparties selon les disponibilités de l'apprenant
- En séance individuelle ou en groupe de 2 à 10 personnes maximum

- Premiers pas de la conformité RGPD
- Essentiels de la conformité RGPD
- Formation des Relais-DPO des services
- Formation du Référent-DPO de l'organisme
- Formation du Coordinateur-RGPD de l'Organisme
- Formation du DPO-Interne

	 Initiation à la conformité RGPD	 Premiers pas vers la conformité RGPD	 Formation du Référent-DPO de l'Organisme	 Formation du Coordinateur-RGPD de l'Organisme	 Formation du DPO-Interne
Prérequis	Aucun	Connaissances de base sur le fonctionnement de l'Organisme de rattachement.			
Public	Directeurs / Responsables de services	Employé / alternant rattaché à l'Organisme - Financier			
Durée	1H	7H	8H	20H	30H
Délai d'accès	Deux (2) semaines				
Période	Selon les disponibilités de l'apprenant.				
Evaluation continue	✓	✓	✓	✓	✓
Attestation de formation	✓	✓	✓	✓	✓
Tarifs (HT)	150 €	1470 €	2090 €	4000 €	5400 €

FORMATEURS QUALIFIÉS

Nos formateurs disposent des qualifications nécessaires et reconnues pour dispenser un enseignement pratique et théorique dans ce domaine. Ils sont notamment titulaires de Masters portant sur le droit du numérique et le droit de la santé, délivrés par l'Université de Toulouse. Tous nos formateurs agissent également en tant que DPO externe.

SUIVI DES APPRENANTS

Pendant et après sa formation, tout apprenant aura automatiquement accès à son tuteur de formation pour toute question relative à la réglementation et à la protection des données.

ACCOMPAGNEMENT POUR L'ADAPTATION DE NOS FORMATIONS

Si vous avez une demande d'adaptation de la formation concernant les modalités de mise en œuvre, d'adaptation et d'accessibilité (outils pédagogiques), merci de le préciser dans votre message envoyé à formations@blockproof.fr afin de répondre à des situations spécifiques.

NOS PROGRAMMES DE FORMATION STANDARDISÉS

Initiation à la conformité RGPD

- ★ **Pré-requis** : Aucun ou de la connaissance sur le fonctionnement de l'organisme de rattachement de l'apprenant
- ★ **Objectifs** : Etre sensibilisé aux attentes de la conformité au RGPD
- ★ **Population cible** : Directeurs / Responsables de services ou d'établissements sous la responsabilité du financeur
- ★ **Modalité pédagogique** : À distance, en mode synchrone
- ★ **Durée** : 1 heure selon les disponibilités de l'apprenant

La session sera définie avec l'apprenant en fonction de ses disponibilités et la convocation à la session est transmise sous forme d'une invitation sur l'agenda professionnel de l'apprenant.

La session de formation "Initiation à la conformité RGPD" doit être réalisée sur une durée maximale de 12 mois à compter de l'inscription.

- ★ **Modalité d'évaluation** : Cette session fait l'objet d'une attestation de formation et d'une évaluation des acquis à sa fin via des QCM.
- ★ **Langues** : Français

Premiers pas vers la conformité RGPD

- ★ **Pré-requis** : Aucun ou de la connaissance sur le fonctionnement de l'organisme de rattachement de l'apprenant
- ★ **Objectifs** :
 1. Acquérir des compétences professionnelles liées à la compréhension de la réglementation sur la protection des données personnelles, de manière progressive.
 2. Acquérir l'outil d'élaboration du Registre de traitements pour une entrée en matière parfaite avec une personne concernée
 3. S'approprier les méthodes d'élaboration de procédures et de leur communication adaptées
 4. Déchiffrer avec aisance les qualifications nécessaires dans la réglementation sur la protection des données personnelles
- ★ **Population cible** : DPO interne/Référents-DPO (ou Relais DPO)
- ★ **Modalité pédagogique** : À distance, en mode synchrone
- ★ **Durée** : 7 heures réparties selon ses disponibilités

Le calendrier des sessions est défini avec l'apprenant en fonction de ses disponibilités et les convocations à chaque session est transmise sous forme d'une invitation sur son agenda professionnel.

Le parcours de formation "Premiers pas vers la conformité RGPD" doit être réalisé sur une durée maximale de 12 mois à compter de l'inscription.

- ★ **Modalité d'évaluation** : Ce parcours fait l'objet d'une attestation de formation et d'une évaluation continue des acquis tout au long du parcours via des QCM, et exceptionnellement basé sur les travaux réalisés par l'apprenant.
- ★ **Langues** : Français

Formation du Référent-DPO de l'organisme

- ★ **Pré-requis** : Aucun ou de la connaissance sur le fonctionnement de l'organisme de rattachement de l'apprenant
- ★ **Objectifs** :
 1. Acquérir des compétences professionnelles liées à la compréhension de la réglementation sur la protection des données personnelles, de manière progressive.
 2. Acquérir la méthode de recensement des traitements via l'outil d'élaboration du Registre de traitements.
 3. S'approprier les procédures et leur communication adaptées
 4. Monter en compétence pour agir en tant que premier contact en interne sur la question de la protection des données personnelles
 5. Déchiffrer avec aisance les qualifications nécessaires dans la réglementation sur la protection des données personnelles
- ★ **Population cible** : Le Référent-RGPD interne d'un organisme.
- ★ **Modalité pédagogique** : À distance, en mode synchrone
- ★ **Durée** : 8 heures réparties selon ses disponibilités

Le calendrier des sessions est défini avec l'apprenant en fonction de ses disponibilités et les convocations à chaque session est transmise sous forme d'une invitation sur son agenda professionnel.

Le parcours de formation "Premiers pas vers la conformité RGPD" doit être réalisé sur une durée maximale de 12 mois à compter de l'inscription.

- ★ **Modalité d'évaluation** : Ce parcours fait l'objet d'une attestation de formation et d'une évaluation continue des acquis tout au long du parcours via des QCM, et exceptionnellement basé sur les travaux réalisés par l'apprenant.
- ★ **Langues** : Français

Formation du Coordinateur-RGPD de l'Organisme

★ **Pré-requis** : Connaissance sur le fonctionnement de l'organisme de rattachement de l'apprenant

★ **Objectifs** :

1. Acquérir des compétences professionnelles liées à la compréhension de la réglementation sur la protection des données personnelles, de manière progressive.
2. Acquérir la méthode de recensement des traitements via l'outil d'élaboration du Registre de traitements.
3. Se familiariser de la méthodologie d'élaboration d'un projet de mise en conformité.
4. S'approprier les procédures et leur communication adaptées.
5. Monter en compétence pour agir en tant que premier contact en interne sur la question de la protection des données personnelles.
6. Déchiffrer avec aisance les qualifications nécessaires dans la réglementation sur la protection des données personnelles.

★ **Population cible** : Le Coordinateur-RGPD interne d'un organisme.

★ **Modalité pédagogique** : À distance, en mode synchrone

★ **Durée** : 20 heures réparties selon ses disponibilités

Le calendrier des sessions est défini avec l'apprenant en fonction de ses disponibilités et les convocations à chaque session est transmise sous forme d'une invitation sur son agenda professionnel.

Le parcours de formation "Premiers pas vers la conformité RGPD" doit être réalisé sur une durée maximale de 12 mois à compter de l'inscription.

★ **Modalité d'évaluation** : Ce parcours fait l'objet d'une attestation de formation et d'une évaluation continue des acquis tout au long du parcours via des QCM, et exceptionnellement basé sur les travaux réalisés par l'apprenant.

★ **Langues** : Français

Formation du DPO-Interne

- ★ **Pré-requis** : Connaissance sur le fonctionnement de l'organisme de rattachement de l'apprenant et être missionné par l'organisme pour assurer la mission de DPO (ou aussi connu en tant que le Délégué à la Protection des Données.)
- ★ **Objectifs** :
 1. Acquérir des compétences professionnelles 360°, liées à la compréhension de la réglementation sur la protection des données personnelles, de manière progressive.
 2. Se former aux missions de DPO
 3. Acquérir la méthode de recensement des traitements via l'outil d'élaboration du Registre de traitements.
 4. Se familiariser de la méthodologie d'élaboration d'un projet de mise en conformité.
 5. S'approprier les procédures et leur communication adaptées.
 6. Monter en compétence pour agir en tant que premier contact en interne sur la question de la protection des données personnelles.
 7. Déchiffrer avec aisance les qualifications nécessaires dans la réglementation sur la protection des données personnelles, notamment des risques, des demandes d'exercice des droits, des rôles et des obligations légales.
- ★ **Population cible** : Le DPO interne d'un organisme.
- ★ **Modalité pédagogique** : À distance, en mode synchrone
- ★ **Durée** : 25 heures / 30 heures réparties selon ses disponibilités

Le calendrier des sessions est défini avec l'apprenant en fonction de ses disponibilités et les convocations à chaque session est transmise sous forme d'une invitation sur son agenda professionnel.

Le parcours de formation "Premiers pas vers la conformité RGPD" doit être réalisé sur une durée maximale de 12 mois à compter de l'inscription.

- ★ **Modalité d'évaluation** : Ce parcours fait l'objet d'une attestation de formation et d'une évaluation continue des acquis tout au long du parcours via des QCM, et exceptionnellement basé sur les travaux réalisés par l'apprenant.
- ★ **Langues** : Français

STATISTIQUES ET SATISFACTION DES APPRENANTS/FINANCEURS

	 Initiation à la conformité RGPD	 Premiers pas vers la conformité RGPD	 Formation du Réfèrent-DPO de l'organisme	 Formation du Coordinateur-RGP D de l'Organisme	 Formation du DPO-Interne
TAUX DE RÉUSSITE POUR L'ANNÉE 2021		55,00%	84,58%		
EVALUATION DU PROGRAMME		98,44%	96,88%		
EVALUATION DE NOS FORMATEURS		100,00%	100,00%		
SATISFACTION DES EMPLOYEURS			91,67%		